



Demande CRA 10 ans + licenciement

Par **AB**, le **08/10/2018** à **14:52**

Bonjour,

J'ai déposé un dossier de demande d'un certificat de résidence algérien de 10 ans à titre discrétionnaire le 30 Mai dernier, suite à deux cartes salariées (nationalité algérienne).

Je n'ai toujours pas de retour de la préfecture concernant ma demande, mon récépissé expire le 16 Novembre prochain.

Mon employeur m'a proposé une rupture conventionnelle, que j'ai refusé de signer afin que cela n'impacte pas ma demande de carte de résident. Aujourd'hui ce dernier souhaite me licencier pour motif économique, il me propose de signer un accord où je m'engage à ne pas les poursuivre par la suite.

Ma question est de savoir si la signature d'un tel accord (même si je ne compte pas les poursuivre) peut entraver ma demande auprès de la préfecture ?

Je vous remercie pour votre attention.

Dans l'attente de vous lire.

Cordialement.